

17 juin 2004

Conférence de presse de M. Jean Charest, premier ministre, de M. Jacques P. Dupuis, leader du gouvernement, et de Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications
Bilan de la session parlementaire

[M. Charest:] Alors, mesdames et messieurs, on est un peu plus d'un an après l'élection du gouvernement et on peut dire aujourd'hui que le Québec va bien, que le Québec va mieux. Au mois de mai, le taux de chômage au Québec était en baisse pour un cinquième mois consécutif à 8 %, son plus bas niveau depuis 1976. En mai, 3700000 de Québécois occupaient un emploi pour un taux de participation au marché du travail supérieur à 60 %. L'écart du taux de chômage au Québec, 8 % vis-à-vis celui de l'Ontario, qui est à 7 %, est réduit à un minimum historique de 1 %. Le Québec va recevoir en 2004 18,5 % des investissements privés, ce qui représente un sommet qu'on n'avait pas atteint depuis les 12 dernières années. Les fonds étrangers de capital de risque ont investi 10 fois plus d'argent au Québec au cours du premier trimestre de 2004 qu'au cours du premier trimestre de 2003. Après deux années de déclin, les exportations du Québec en 2004 augmenteront de 9 % alors que la moyenne canadienne est de 6 %. Pour la première fois en 30 ans, le Québec a un solde migratoire interprovincial positif. Le Québec affiche aujourd'hui un dynamisme économique impressionnant. Cette session a été marquée par la présentation d'un budget dont nous sommes également très fiers. On a agi dans le sens de nos priorités. Le budget, rappelons-nous le, a porté à 2200000000 \$ le réinvestissement en santé depuis l'élection de notre gouvernement. Et, au cours de la dernière session, il y a 36 nouveaux groupes de médecine familiale qui ont été accrédités. On a conclu deux accords avec les fédérations de médecins omnipraticiens et les fédérations de médecins spécialistes du Québec pour une meilleure répartition des effectifs médicaux en région. On va compléter dans quelques jours la mise en réseau des centres universitaires du Québec, ce qui va représenter un gain majeur en termes de recherche et d'enseignement et d'accessibilité à des soins spécialisés.

Et on a investi 30000000 \$ pour aider les familles qui vivent avec l'autisme d'un des leurs ou avec des troubles envahissants du développement de leurs enfants. On a créé les agences et on est en train de les mettre en place, on a presque fini cette partie-là de la mise en oeuvre de nos politiques. Et il y a la mise en réseau du système qui devrait être complétée pendant l'été, on l'espère, au plus tard au mois de juillet.

En éducation, on a investi plus de 700000000 \$, comme on s'était engagé à le faire. C'était notre deuxième priorité. On a donc réinvesti. On a tenu la commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement postsecondaire, on a gelé les frais de scolarité, on a fait le Forum sur l'enseignement collégial afin que les cégeps continuent d'assumer pleinement leur rôle, surtout en matière d'enseignement général professionnel et technique, et qu'ils puissent continuer à être des moteurs de développement pour les régions du Québec.

On a aussi commencé à investir dans le développement avec l'aide aux devoirs, 10000000 \$, mais également dans l'aide aux enfants en difficulté avec une aide additionnelle de 10000000 \$ pour des professionnels qui sont en mesure de venir prêter un coup de main à ces enfants. Avec ce budget, on a aussi annoncé qu'on va retourner, dès le 1er janvier 2005, 1000000000 \$ aux familles avec enfants et aux travailleurs à faibles revenus. Compte tenu des choix, du contexte dans lequel nous sommes, on a fait un choix qui favorise les familles avec enfants et aussi et surtout les familles à bas revenus. Puis on est très fier, entre autres, d'un nouveau programme de prime au travail

qui est, quant à moi, une première en Amérique du Nord, qui fait en sorte que ce soit toujours clair au Québec qu'on a intérêt, on a un incitatif à être plein participant dans la société, à travailler plutôt que d'être obligé de se trouver sur un programme de soutien au revenu.

On a donc la famille au coeur de notre action. Et je souligne dans cet esprit la signature d'une entente de principe sur les congés parentaux avec le gouvernement fédéral. C'est un gain majeur pour les parents du Québec et pour les travailleurs autonomes qui auront bientôt droit à des congés parentaux. On veut, somme toute, faire du Québec le meilleur endroit en Amérique du Nord pour vivre, pour prospérer et également pour élever une famille.

Sur le plan économique, on a aussi changé des façons de faire, on a créé un Fonds d'investissement régional de 300000000 \$, et on a fondu une multitude de programmes que nous avions à l'intérieur des ministères pour les rationaliser et ramener ça à une dizaine de programmes pour que les gens puissent s'y retrouver plus facilement. On a fait une rationalisation de ces programmes-là. Ça, il fallait le faire de toute urgence, surtout compte tenu de ce que la Vérificatrice générale a révélé dans le dossier de la SGF et, en ce sens-là, on offre maintenant à ceux et celles qui veulent investir au Québec, là, une approche qui est beaucoup plus accessible que ce que nous avions autrefois. D'ailleurs, le rapport Brunet en est le reflet avec ses recommandations pour la révision des mandats des sociétés d'État.

Ce budget véritablement équilibré montre le gouvernement que nous sommes, le Québec de l'ambition et aussi un Québec de compassion. Le Québec va bien, mais ce Québec qui va bien fait face aussi à des défis majeurs. Ces défis, vous les connaissez, c'est celui de l'assainissement des finances publiques mais aussi les changements démographiques.

Et dans la perspective de ces deux défis, on a présenté, au cours de la session, trois pièces maîtresses. La première, c'est le document Briller parmi les meilleurs, là, qui donne le cadre, le plan que le gouvernement actuel propose à la population du Québec, ce plan qui sert de base, là, dans les forums régionaux, et le Forum national qui aura lieu à l'automne. Alors, c'est l'occasion pour nous justement de faire participer le plus grand nombre de citoyens québécois sur la base de ce document à la construction du Québec moderne avec ce contexte de défi.

La deuxième pièce maîtresse, c'est le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. C'est un plan audacieux, c'est un plan qui est novateur. Je souligne à nouveau les primes au travail qui, à mon idée à moi, là, représentent justement un symbole important et une approche importante, nouvelle de ce qu'on doit faire pour les gens qui ont des problèmes de pauvreté. On veut faire de l'incitation et de la valorisation du travail un moyen concret et stimulant pour briser ce cercle vicieux de la pauvreté. Ce plan, coupé en investissements de 329000000 \$ dans le logement social, affirme la détermination de notre gouvernement de lutter contre la pauvreté. Et pour relever le défi des finances publiques et le défi démographique, le Québec aura besoin, il faut le dire, de ses bonnes têtes et de tous ses bras forts si on veut réussir.

La troisième pièce maîtresse, c'est le plan de modernisation de l'État: un plan qui est ambitieux, rigoureux, qui prévoit un redéploiement patient mais déterminé de l'État québécois, avec la création de Services Québec, par exemple, et l'émergence du gouvernement en ligne qui changeront le visage du gouvernement. Et vous avez dû également noter le dépôt du rapport d'Henri-François Gauthrin justement sur le déploiement du gouvernement en ligne. Après un an et quelques mois, notre gouvernement affiche des réalisations tangibles. On a repris le contrôle des dépenses publiques qui

sont à 2,6 % cette année, elles étaient à 3,3 % l'année... sur une moyenne comparée à une moyenne des quatre années précédentes, qui était autour de 4,3 %. Notre économie va bien. On avait dit qu'on réinvestirait aussi en santé et en éducation, on l'a fait, et les citoyens s'engagent de plus en plus activement dans les débats que nous avons, comme en témoigne le succès des forums de discussions dont va vous parler Line Beauchamp dans une minute, mais après avoir écouté Jacques Dupuis nous parler de la session parlementaire.

[M. Dupuis: Oui, en termes de travaux à l'Assemblée nationale au cours de la dernière session, disons donc... évidemment, la session n'est pas terminée au moment où nous nous parlons, mais nous avons bon espoir qu'au terme de la session il y aura, en tout et partout, 25 projets de loi qui auront été adoptés. Certains de ces projets de loi là, bien sûr, sont des projets de loi privés, ils sont au nombre de sept. Il y aura aussi, pendant l'ajournement sessionnel, environ une quinzaine de projets de loi qui seront à l'étude, soit en commission parlementaire ou autrement. Les commissions parlementaires, vous le savez, ont siégé de façon importante au cours de la dernière session. Il y a eu beaucoup de consultations. il y a huit commissions parlementaires qui ont siégé, qui ont entendu 45 groupes qui sont venus se manifester sur l'un ou l'autre des sujets des différentes consultations et, pendant l'ajournement sessionnel, il y aura environ neuf consultations qui se tiendront. Quand je dis « l'ajournement sessionnel », bien sûr, ne soyez pas inquiets, il ne s'agit pas du mois de juillet, mais plutôt du mois d'août, septembre et octobre, avant la reprise parlementaire. Ça me fera plaisir bien sûr de vous donner les détails de ces différents projets de loi là si vous le souhaitez, là, après la conférence de presse.

M. Thivierge (Jean): Line.

Mme Beauchamp: Oui. Moi, je veux tout simplement vous rappeler que, déjà en 2001, le Vérificateur général du Québec, dans son rapport, interpellait le gouvernement du Québec pour lui indiquer qu'il fallait transmettre une information de qualité et permettre des débats non seulement entre parlementaires, mais aussi avec les citoyens du Québec, puisque les enjeux de démographie particulièrement, s'ils n'étaient pas bien campés, pouvaient représenter un risque majeur pour notre société. Également vous rappeler que, l'automne dernier, le chef de l'opposition officielle interpellait également le premier ministre du Québec pour qu'il y ait ce débat sur la démographie. C'est vraiment dans ce contexte que le premier ministre du Québec a annoncé, il y a quelques semaines maintenant, la tenue des forums Place aux citoyens. Déjà, au moment où on se parle, huit forums ont été tenus dans différentes régions du Québec, avec la collaboration pleine et entière des conférences régionales des élus. Dans quelques heures, nous reprenons l'avion pour Chibougamau et Kuujuaq où nous allons terminer cette première série de forums. Et donc, 10 forums auront été tenus ce printemps, et les 19 forums seront complétés à l'automne.

Ces forums permettent à des citoyens et des citoyennes, à des leaders, des élus des différentes régions, de s'approprier pleinement ces enjeux auxquels le premier ministre faisait allusion un peu plus tôt, des enjeux fort importants pour l'avenir du Québec. Ces enjeux de démographie, je vous les rappelle, hein. Au moment de la Révolution tranquille, lorsqu'on s'est donné ces grandes missions qui constituent l'État du Québec, nous étions huit personnes en âge de travailler pour une personne à la retraite. Aujourd'hui, nous sommes cinq personnes en âge de travailler pour une personne à la retraite. Or, ça craque un peu de partout. Donc, on est dans une situation où nous sommes, toutes proportions gardées, les plus endettés et, bien sûr, aussi les plus imposés en Amérique du Nord. Mais, dans 20 ans d'ici, nous ne serons plus que – je dis nous, là, enfin, oui, c'est ça – nous ne serons plus que deux personnes en âge de travailler pour chaque personne qui sera à la retraite. Ça fait en

sorte, et je vous donne l'exemple du dernier forum qui s'est passé sur la Côte-Nord où, à la fois les citoyens dans la salle ou encore le maire de Sept-Îles, M. Lévesque, ont reconnu donc d'emblée, reconnu ces chiffres, reconnu que ça nous interpellait et que le statu quo n'était pas une option possible et qu'il fallait ensemble que nous fassions des changements au Québec, mais avec des valeurs qui doivent nous guider, ces valeurs de respect des bâtisseurs du Québec, mais aussi des valeurs d'équité envers les générations, je dis futures mais il y en a quelques-uns dans la salle, là, ces générations, où dans 20 ans d'ici, comme travailleurs, on ne sera plus que deux à devoir assumer ces choix collectifs que l'on fait au Québec.

Dans les forums jusqu'à maintenant, beaucoup de discussions et beaucoup de pistes de solution sur les thèmes, par exemple, de conciliation famille-travail, mais surtout et avant tout un grand appel au gouvernement du Québec pour qu'il y ait de la souplesse dans nos façons de faire et permettre vraiment à chaque région du Québec, les citoyens, les élus, les leaders, de pouvoir adapter leurs façons de faire à leurs propres réalités. Ce qui ressort de ces forums, c'est bien sûr, donc, le fait que, pour ces changements qui attendent le Québec, non seulement en ce moment, le gouvernement du Québec a pris ses responsabilités en apportant les changements que le premier ministre vient de vous décrire, mais les citoyens et citoyennes nous interpellent tous, disent que ces changements que doit vivre le Québec interpellent non seulement le gouvernement du Québec, mais également les autres partenaires. Eux, en premier lieu, les citoyens sont vraiment... parlent beaucoup de responsabilité mais également interpellent des partenaires comme le milieu du travail, le milieu des entreprises syndicales, communautaires, ils nous appellent à faire équipe pour qu'on puisse apporter ces changements dont le Québec a besoin.

Et c'est dans ce contexte que, le 29 septembre prochain, le premier ministre du Québec sera assis dans un premier temps – et ça démontre, je pense, de belle façon toute l'importance qu'on accorde aux régions et le fait que l'avenir du Québec passe par chacune de ces régions – le 29 septembre, le premier ministre du Québec sera assis avec un représentant de chacune des conférences régionales des élus pour que ces grandes orientations soient bien campées pour l'avenir de chacune des régions. Et ça se conclura par un forum national qui sera tenu les 13 et 14 octobre prochain où, de nouveau, le premier ministre du Québec, avec également des représentants des différentes formations de l'Assemblée nationale, avec de nouveau chacune des régions, mais également des partenaires que sont le milieu des employeurs, des syndicats, le milieu communautaire, tiendront donc un forum national où là, vraiment, les pistes d'action et chacune des responsabilités pourront être assumées par les différents partenaires, toujours au nom de l'avenir du Québec et de ce souci d'avoir le respect des bâtisseurs du Québec et l'équité envers les plus jeunes qui doivent également assumer ces valeurs collectives dont on s'est dotés.

Le Modérateur: Des questions en français, d'abord Robert Plouffe.

M. Plouffe (Robert): M. Charest, la session passée, vous êtes parti dans la tempête, là on sent à peine la brise, est-ce que vous êtes en mesure de me dire si vous aviez commis une erreur à la session passée en adoptant par bâillon des projets de loi qui heurtaient visiblement des groupes sociaux? Est-ce que vous avez réajusté le tir pour cette session-ci?]

[M. Charest:] Bien, on a eu une première session de gouvernement, l'automne dernier, hein. C'est typique d'une première session de gouvernement, qu'il y ait beaucoup d'activité, et que le gouvernement bouge sur les grands engagements que nous avons pris. Alors, en ce sens-là, je pense

que c'est tout à fait normal qu'il y ait eu cette activité, quoique ce qu'on a comme bilan législatif se compare à la session actuelle.

Et là, c'est surtout de la mise en oeuvre, ou beaucoup de mise en oeuvre de politiques qui ont été proposées à l'automne, dont on a été... qu'on a faites pendant les derniers mois. Je pense aux agences sur le plan de la santé, ou mise en réseau du système; changement dans l'organisation du travail, ça se fait aussi. Et les réinvestissements dans le domaine de la santé.

Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est une première année où on a fait beaucoup, beaucoup. Il y a un grand changement qui a marqué la dernière année au Québec, puis on a voulu, nous, faire face aux grands défis. On n'a pas voulu tourner le dos à ça pendant trop longtemps. Le gouvernement précédent a tourné le dos à ces grands défis-là. Nous, on s'est engagés dans une démarche de changement. Et on a voulu aussi, avec la nouvelle année, impliquer le plus grand nombre de citoyens. Là-dessus, je pense qu'on avait raison de faire les forums. Le succès des forums en témoigne également. Mais le but poursuivi, là, c'est de pouvoir mettre à contribution, justement, le plus grand nombre de citoyens dans les changements qu'on est appelés à faire.

[M. Plouffe (Robert): Une dernière question, si vous me permettez. Un des grands changements va avoir lieu dimanche, M. Charest. Et qu'est-ce que vous dites aujourd'hui aux citoyens qui vont se prononcer dimanche? Est-ce que vous êtes en faveur des grandes villes? Est-ce que vous souhaitez qu'il n'y ait pas de défusions?]

[M. Charest:] Moi, j'applaudis le retour à la démocratie. Et c'est un débat qui définit, en quelque sorte, le Parti libéral du Québec par rapport aux deux autres partis à l'Assemblée nationale du Québec. M. Landry, lui, continue de dire – il l'a dit encore aujourd'hui, quant à moi – que ce n'est pas les citoyens qui doivent décider de l'avenir de leur communauté, c'est Québec. Si c'était lui qui était au gouvernement, il ferait comme ils ont fait dans le passé. Il n'exclut pas la possibilité même de faire des refusions puis de recommencer ce qu'il a fait dans le passé.

Moi, je pense que dimanche prochain, là, ce qu'on va vraiment marquer dans le calendrier, c'est le fait que jamais, à l'avenir, un gouvernement québécois n'osera faire ce que le gouvernement du Parti québécois aura fait, en piétinant les droits des citoyens sur ce choix d'avenir pour leur communauté. Et moi, je suis heureux qu'on ait retrouvé, qu'on ait rétabli ce droit, puis ce sera aux citoyens, chacun dans leur communauté, selon les circonstances de chacune des communautés, à faire le meilleur choix possible.

On a dit qu'on établirait un environnement dans lequel ils auraient un choix éclairé. On l'a fait. On a respecté notre engagement. J'ai dit qu'on était favorables, qu'on avait un préjugé favorable aux grandes villes. Et là, maintenant, c'est à chaque citoyen de porter son jugement.
[M. Thivierge (Jean): Josée Thibeault.

Mme Thibeault (Josée): ...questions. La première sur votre bilan de session. Si je regarde les 25 projets de loi qui ont été déposés, ce n'est pas très lourd en termes de législation, c'est... il n'y en a... ce n'est pas très consistant, si on peut dire, mais les principaux changements, ça va être cet automne. Le «no fault», la Loi sur la pauvreté, la politique familiale, le Commissaire à la santé. Bref, pourquoi avoir poussé tout ça en avant? Est-ce que c'était pour calmer le jeu, compte tenu de l'automne quand même assez difficile que vous avez passé?]

[M. Dupuis: Oui. Une partie de la réponse, Mme Thibeault, ou enfin une partie de votre question peut se répondre de la façon suivante. Moi, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur votre analyse des projets de loi qui ont été déposés à cette session-ci. Notamment, il y a eu la Loi sur l'immigration, qui est encore en train de se débattre à l'Assemblée nationale au moment où on parle et qui est une loi extrêmement importante. D'ailleurs, vous l'avez noté, là, au cours des débats qui ont eu lieu. Il y a des projets de loi qui sont extrêmement importants pour la population, pour les citoyens. Là, vous allez dire que je prêche pour ma paroisse, mais, avant de prêcher pour ma paroisse, je vais parler du projet de loi sur les artistes professionnels, de la ministre de la Culture, qui est attendu par le milieu, bien sûr.

Puis là, je vais prêcher pour ma paroisse: on a créé pour le justiciable des postes de juge de paix. Ça, ça va être des services qui vont être améliorés en région pour les justiciables. Le Code des professions va être amendé pour permettre qu'un professionnel qui est dans un état physique ou psychique difficile ne puisse plus pratiquer, là. Ça, c'est un projet de loi pour la protection du public. Alors, il y a des projets de loi, plusieurs projets de loi qui ont été déposés qui sont de nature à favoriser les citoyens, favoriser le service aux citoyens, favoriser le traitement que les citoyens reçoivent de la part de l'État. Et, en ce sens-là, vous savez, c'est vrai qu'il y a des projets de loi qui sont plus mineurs puis il y a des projets de loi qui sont majeurs, mais, quand tous les projets de loi ont pour but... ou, en majorité, les projets de loi ont pour but d'améliorer le sort des citoyens, ce n'est jamais mineur.]

[M. Charest:] Moi, j'ajouterais qu'il faut faire un examen de ce qui a été mis sur la table dans la session actuelle, parce qu'il y a là-dedans des changements de fond très importants. Et je vais vous donner un exemple: la modernisation de l'État, ça a été somme toute bien reçu. Je pense que la vaste majorité des gens qui analysent tout ça voient très bien que, au Québec, il faut que nous puissions changer nos façons de faire et que, dans cet esprit-là, il fallait prendre le temps de faire le travail de fond. Et Mme Monique Jérôme-Forget avait le mandat de le faire, elle l'a fait et donc elle a déposé... Mais il fallait le faire! La même chose pour le document qu'on a titré Briller parmi les meilleurs, là, c'est un document important, parce que ça dit où on s'en va, de quelle façon on propose d'y arriver, puis ça nous permet de recevoir de la part des citoyens du Québec leurs contributions à ce plan-là. Le plan de lutte à la pauvreté, ce n'était pas une affaire, ça, qui se réglait, là, juste en votant une loi, encore fallait-il donner à cette loi les outils, les décisions, les ressources nécessaires pour y arriver. Qu'on pense à l'assurance parentale. En tout cas, quand on fait le bilan... La Loi sur l'immigration – puis là j'en saute, là – le budget qu'on a livré, les primes au travail, les familles à faibles revenus, les familles avec enfants, le dépôt du document de Claude Béchard, hier, sur la conciliation travail-famille, je pense qu'il y a beaucoup de gens qui en viendraient à la conclusion qu'il y a là un gouvernement qui est très actif, hyperactif, peut-être. Mais il faut dire qu'il y a des dossiers qui avaient été mis de côté pendant très longtemps. L'autre gouvernement refusait, ou en tout cas, choisissait de ne pas faire face à ces problèmes-là, puis nous, on a pris tout ça et on a décidé d'agir, mais c'est pour ça qu'on bouge beaucoup dans ces affaires-là.

[Mme Thibeault (Josée): Je vais y aller avec ma deuxième question, qui traite des élections fédérales: S'il y a un vide de représentation conservatrice, par exemple – parce que c'est un risque réel, au moment où on se parle – est-ce que vous seriez ouvert à l'élection de sénateurs, comme ça s'était fait?]

[M. Charest:] Je ne veux même pas faire d'hypothèses sur l'élection fédérale. Alors, je vais laisser le

soin aux gens d'écouter les débats puis de voter, le 28 juin prochain. Et les citoyens du Québec, comme ailleurs, font leurs choix, puis nous, on va vivre avec ça.

[M. Thivierge (Jean): Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard): M. le premier ministre, deux questions. Dans la foulée des élections fédérales, vous ne pensez pas qu'il serait temps qu'il y ait des leaders fédéralistes qui se lèvent puis qui disent: Avec le bilan actuel – un parti qui reconnaît le déséquilibre fiscal, un autre qui ne le reconnaît pas... Et vers la possibilité d'un gouvernement conservateur sans député du Québec, il ne serait pas temps qu'un leader fédéraliste se lève puis dise: «O.K., les boys, si on croit au Canada, on vote conservateur»?]

[M. Charest:] Moi, mon rôle, comme premier ministre du Québec, c'est d'identifier des enjeux qui touchent les intérêts immédiats des citoyens et citoyennes du Québec. Et je suis allé plus loin qu'aucun autre premier ministre du Québec aura fait dans le passé, parce qu'on a mis à contribution le Conseil de fédération pour que ce soit non seulement les Québécois qui soient parmi ceux et celles qui posent les bonnes questions, mais que tous les autres citoyens, ailleurs, puissent être les bénéficiaires de ce débat. Pour moi, c'est très important, dans la suite des choses, parce que là, on se donne beaucoup plus de chances d'atteindre nos objectifs et de pouvoir défendre les intérêts des citoyens du Québec, quand on est capables de justement travailler avec des alliés, sur des enjeux qui nous touchent de près.

Alors moi, mon rôle, je l'ai rempli. Je suis très fier du leadership que le Québec a pu jouer sur ces questions-là. Aux leaders fédéraux, maintenant, d'y répondre, puis aux citoyens de porter leurs jugements. Et dans la suite des choses, la volonté qu'on a exprimée avant l'élection sur ces questions-là ne se sera pas dissipée, et ce qu'on aura réussi à souder chez les premiers ministres, partout au Canada, ne disparaîtra pas le lendemain non plus. Ça, c'est un débat qu'on a fait, c'est maintenant un acquis, puis on va continuer sur cette lancée-là.

[M. Thivierge (Jean): ...

M. Deltell (Gérard): Deuxième...

M. Thivierge (Jean): Oui.

M. Deltell (Gérard): Deuxième question peut-être plus technique: Est-ce que vous vous dirigez vers un remaniement ministériel? Il y a des élections complémentaires, il y a trois comtés vacants, actuellement. Vers quoi se dirige-t-on?]

[M. Charest:] Il n'y a pas de plan de remaniement ministériel, non.

[M. Deltell (Gérard): Même pas pour l'automne?]

[M. Charest:] Non.

[M. Deltell (Gérard): Et concernant les élections complémentaires? il y a trois comtés vacants.]

[M. Charest:] Oui. Bien, là, on va, le plus rapidement possible, là, prendre une décision sur les

partielles. La première partielle, je crois que la date butoir est autour du 9 septembre, si ma mémoire est fidèle, donc on va probablement s'aligner autour de cette date butoir. Mais on va essayer, le plus rapidement possible, de combler les postes qui sont vides.

[M. Deltell (Gérard): Pour les trois simultanément? Les trois?]

[M. Charest:] Logiquement, oui, hein, tant qu'à en avoir trois, je pense que c'est probablement de bonne augure qu'on puisse les faire en même temps.

[Mme Richer (Jocelyne): Oui. M. Charest, vous avez fait de la santé votre priorité numéro un durant la campagne électorale...]

[M. Charest:] Oui.

[Mme Richer (Jocelyne): ...et vous aviez identifié les listes d'attente comme votre ennemi numéro un. Pourtant, les listes d'attente continuent de s'allonger, et il n'y a pas un mot sur ce sujet dans votre bilan. Pourquoi?]

[M. Charest:] Les délais d'attente qui sont... parce que les listes, ça peut se définir différemment, c'est notre première priorité, ça va continuer à l'être. On est les seuls, à ce que je sache, à l'Assemblée nationale à le dire puis à le répéter parce qu'on y croit profondément. Puis, quand on fait le bilan des défis que nous avons, entre autres les pénuries d'effectifs médicaux... Parce que le premier problème qu'on a au Québec, c'est une pénurie d'effectifs médicaux, pas juste de médecins, là, d'infirmières, de technologues, d'administrateurs partout au Québec. D'ailleurs, j'ai trouvé incroyable aujourd'hui qu'au Parti québécois on affirme qu'il n'y a pas de pénurie. Ça, il faut vraiment, là, vivre sur une autre planète pour dire une affaire comme ça. J'ai hâte qu'ils aillent annoncer ça en Mauricie puis dans le Centre-du-Québec puis dans les régions du Québec qu'il n'y a pas de pénurie.

Alors, je ne sais pas si eux autres pensent que les statistiques, ça soigne le monde, mais je peux vous dire que, dans la réalité de tous les jours, il y a des pénuries. Puis rappelons-nous pourquoi, parce que, à deux niveaux, il y a eu des erreurs. Non seulement il y a eu les mises à la retraite, il y a eu les coupures de faites dans les facultés de médecine puis dans les cours de sciences infirmières. Alors, conjugué, là, ça nous a créé... Puis on vit les années, actuellement, où il y a les plus petites cohortes de gradués qui arrivent sur le marché, on a ça en ce moment dû aux décisions antérieures. Parlons un petit peu du grand défi, parce que c'est un gros défi pour nous autres. En même temps qu'on veut s'attaquer aux délais d'attente, on a une population vieillissante, puis, dans certains cas, le groupe, les gens qui demandent des soins, le nombre de personnes augmente. Je suis allé voir un petit peu comment on progressait de ce côté-là, puis là ça fait l'objet d'un effort constant. Les données actuellement disponibles confirment qu'on atteint nos objectifs dans beaucoup de cas. Pour toutes les catégories de chirurgies, on note un accroissement. Alors, on opère plus qu'on opérait il y a un an. Il y a eu 1 933 interventions de plus en hémodynamie puis en angioplastie, 5 787 interventions de plus pour la cataracte, 910 pour l'arthroplastie du genou, 484 pour le remplacement de la hanche. Ces résultats ont été obtenus tout en augmentant le niveau de production pour les autres chirurgies. En effet, pour la même période, le nombre de chirurgies d'un jour a augmenté de 11 586, puis le nombre total de chirurgies avec hospitalisation s'est accru de 7 436. Dans le cas particulier de la chirurgie cardiaque, on note en plus une diminution de près de 50 % du nombre de patients hors délai.

Je vous souligne en passant que, s'il y en a encore qui sont hors délai, c'est de trop. Qu'il y en ait un, deux ou trois, c'est encore de trop, mais il y a une amélioration.

[Mme Richer (Jocelyne): Dans les salles d'urgence?]

[M. Charest:] Bien, dans les salles d'urgence aussi, il y a eu des améliorations. Là-dessus, il peut y avoir des moments, il y a des journées ponctuelles où il peut y avoir des dépassements, mais il y a eu des améliorations.

Alors, pour renforcer la première ligne, il y a 84 GMF qui ont été créés ou qui sont en cours d'accréditation. On estime qu'il y a 1400000 personnes qui seront couvertes par les GMF. Puis, au niveau des soins à domicile, le maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie, sur une base annuelle, c'est 11 500 personnes de plus qui auront reçu des services de maintien à domicile, soit une augmentation de 9 % comparativement à l'an passé. Et si on met ça sur une base annuelle, le nombre d'interventions auprès des personnes âgées en perte d'autonomie aura augmenté de 69000, soit une augmentation de 2,5 %. Alors, vous voyez qu'on a fait... Puis je pense aux troubles envahissants du développement pour lesquels j'avais un intérêt particulier quand on était dans l'opposition, où on a réussi à agir grâce, d'ailleurs, à l'ingéniosité des Québécois. La création d'un programme à l'Université Laval, l'Université de Montréal, à la mise en place de services, ça, c'est une chose dont on est très, très fiers parce que les Québécois ont démontré à quel point, sur un défi comme celui-là, on était capables de se revirer de bord rapidement. Alors, les listes, vous voyez, c'est une chose, parce que ça peut s'allonger si le nombre total de gens qui demandent des soins augmente. Mais on opère plus, on avance plus, puis notre objectif, c'est de vraiment se centrer sur les délais hors normes. Quand c'est des délais hors normes, bien là on fait des efforts pour les réduire, ces délais-là, au maximum.

[M. Thivierge (Jean): Claude Brunet. M. Brunet (Claude): En matière d'environnement, M. Charest, est-ce que M. Mulcair, actuellement, fait preuve d'imprudence en vantant les mérites de l'exportation d'eau potable?]

[M. Charest:] Je n'ai aucune crainte sur le débat qu'on aura sur l'eau; aucune, mais absolument aucune, parce qu'il n'a jamais été question d'exportation massive d'eau. Moi, j'ai fait ce débat-là au fédéral, je l'ai fait chez nous.

Là-dessus, le gouvernement veut par contre qu'on puisse avoir un débat sur l'eau potable parce que ce n'est pas une ressource qui est gratuite et ce n'est pas inépuisable. Il y a encore trop de gens qui pensent que l'eau, c'est une ressource inépuisable au Québec alors que ce ne l'est pas. C'est renouvelable, mais ce n'est pas vrai qu'on peut gaspiller l'eau sans, un jour, en payer le prix. Alors, c'est normal qu'on puisse l'avoir.

Moi, je ne trouve pas normal, par exemple... D'ailleurs, j'ai entendu le député de Lac-Saint-Jean le dire à l'Assemblée nationale, qu'il n'y ait pas de redevances lorsqu'il s'agit de faire du captage d'eau pour la revendre. Alors, le débat que nous propose M. Mulcair, c'est un débat important.

[M. Brunet (Claude): ...une autre question. On a vu dans le passé d'autres chefs de parti devoir démissionner parce que leur formation était en perte de popularité. Est-ce que vous commencez à sentir la pression dans votre dos?]

[M. Charest:] Pas du tout. Moi, ça va très bien, je n'ai jamais si heureux. Le Québec va bien, le Québec va mieux. On s'est fixé un plan très ambitieux de changement au Québec, et c'est des changements, on le sait, qui peuvent peut-être déranger certaines personnes, mais c'est des changements qui sont nécessaires puis on va faire tous les efforts nécessaires, nous, pour que le plus grand nombre de citoyens puissent participer à ce qu'on est en train de faire, mais on y croit profondément, et les chiffres qui m'intéressent, c'est ces chiffres-là. Moi, les chiffres qui m'intéressent aujourd'hui, là, c'est le fait qu'on soit à 8 % de taux de chômage, que l'écart entre le Québec et l'Ontario soit à son plus bas niveau historique, qu'il y ait plus de monde qui travaille aujourd'hui que presque jamais auparavant, qu'on réussit à repartir les exportations, que l'investissement privé au Québec progresse de 11 %. Ça, c'est les chiffres qui m'intéressent, ça, ça parle de vraies choses, de vraie vie. Un programme de prime au travail, c'est des vraies choses, un programme d'assurance parentale, c'est votre vie à vous, c'est la vie de plusieurs parents, la création de places en garderie, ça, c'est quelque chose qui fait une différence dans la vie des gens.

[M. Thivierge (Jean): Bon, je m'étais inscrit. Alors, écoutez, je reprends sur ce que vous venez de dire.

M. Charest, vous dites: le Québec va bien, mais il n'en demeure pas moins, vous dites: ça, c'est les chiffres qui m'intéressent, mais depuis six mois, les trois quarts des Québécois disent qu'ils sont insatisfaits ou très insatisfaits de votre gouvernement. Le Québec va bien, mais les Québécois ne sont pas au courant.]

[M. Charest:] Je me fie sur vous.

[M. Thivierge (Jean): Non, mais il y a un problème, M. Charest, de toute évidence, là. Je comprends...]

[M. Charest:] Oui, M. Thivierge, vous n'êtes pas pour faire des reproches à vos collègues aujourd'hui parce que vous êtes assis en avant, là, si je comprends le sens de votre intervention. Les Québécois... Moi, ce que je souhaite, c'est que les Québécois puissent participer autant que possible et le plus grand nombre possible dans les débats que nous sommes en train de faire. Et les chiffres qui m'intéressent, c'est comme je l'ai dit il y a une minute, c'est vraiment les chiffres qui nous indiquent que le Québec va bien, va mieux, qu'on est en train de progresser. Et ça, dans la mesure où ça touche directement la vie des gens, moi, c'est ce qui compte.

[M. Thivierge (Jean): Une deuxième question quant à moi, sur les défusions. Vous êtes allé voter par anticipation...]

[M. Charest:] Oui.

[M. Thivierge (Jean): ...discrètement. Vous avez dit auparavant, vous le redites encore aujourd'hui: On souhaite le succès des grandes villes. Mais ce n'est pas une prise de position très, très costaud, et on n'a pas l'impression de voir une marque de courage politique quand le premier ministre s'en va voter par anticipation discrètement sans le dire à personne.]

[M. Charest:] Si vous vous posez cette question-là, je suis très heureux que vous puissiez la dire à voix haute parce que ça va me permettre de donner une réponse très personnelle. Moi, ma famille m'ont informé que, le jour de la fête des Pères, on n'allait peut-être pas être à Montréal, alors c'est

pour ça qu'on est allés voter. C'est simple comme ça. Voyez-vous, des fois, c'est banal comme ça, dans la vie. Mais vous avez votre réponse.

[M. Thivierge (Jean): Merci. Alors, suivant: Robert Dutrisac.

M. Dutrisac (Robert): Oui. Vous dites que le Québec va mieux. Justement, on se demande si le gouvernement, lui, Charest, votre gouvernement va mieux. Vous avez quand même amorcé, durant cette session-ci, un changement dans le ton, en nous disant que vous alliez consulter, etc. Est-ce que pour vous, justement, vous avez réussi à revirer le navire, là, alors que le constat, à la fin de la dernière session, était assez difficile pour vous?]

[M. Charest:] Les gens nous ont certainement dit qu'ils voulaient qu'on les fasse participer davantage, puis on a répondu à cet appel-là, d'où les forums. Et la meilleure personne pour vous dire la façon dont ça se déroule dans les forums, c'est Line Beauchamp.

[Mme Beauchamp: Bien, M. Dutrisac est venu assister à un forum, donc il le sait fort bien.]

[M. Charest:] Oui, c'est vrai.

[Mme Beauchamp: Donc effectivement, je crois que les citoyens et citoyennes participent de belle façon. Juste vous faire remarquer que dans les huit forums tenus jusqu'à maintenant, sans aucune exception, les 60 à 65 citoyens invités, sélectionnés, ont été présents et ont participé, tout au long de la journée, aux débats sur les enjeux de démographie et de finances publiques. Et effectivement, je le répète, autant le gouvernement du Québec a pris ses responsabilités pour amorcer ces changements qui étaient nécessaires – et le plan de modernisation de l'État a été rendu public, le document Briller parmi les meilleurs, en pleine transparence – autant maintenant, effectivement, les débats se font à la lumière de la responsabilité de chacun – citoyens, employeurs, travailleurs, gouvernement – dans ces changements qu'attend le Québec dans le futur.

M. Dutrisac (Robert): J'aurais une deuxième question: Les négociations dans cette offre publique s'amorcent et rentrent véritablement dans une période active, là. On sait que pour un gouvernement, n'importe lequel, c'est une période qui est difficile, c'est une période qui entame la popularité d'un gouvernement. Est-ce que... Quels risques le gouvernement coure-t-il avec ces négociations dans le secteur public?]

[M. Charest:] Il faut être patient. Il faut être patient, puis nous le sommes. Et j'ai vu, d'ailleurs, que ce que nous avons proposé avait été bien reçu par certains éditorialistes – je ne les nommerai pas, au cas où vous les connaissez – et en ce sens-là, on est très conscients du fait qu'il faudra être patient, qu'il y aura beaucoup de discussions. Et je pense que la population fait la part des choses, aussi, la population comprend, parce que ce n'est pas la première fois qu'on vit des négociations, qu'il va y avoir beaucoup de tractations d'ici ce temps-là. Mais nous, on a présenté un cadre financier, on a fait ça de façon très ouverte, puis je m'attends à ce que ça se passe correctement.

[M. Thivierge (Jean): Dernière question en français, Michel Corbeil.

M. Corbeil (Michel): D'abord, pour enchaîner sur la question de mon collègue, on a les négociations qui se dirigent un peu, un peu beaucoup, là, vers un cul-de-sac; on a également le lancement de

l'Agence des PPP. Est-ce qu'on doit en conclure que les ponts sont toujours difficiles à établir avec les syndicats?]

[M. Charest:] On a des contacts constamment avec les leaders syndicaux. Moi, quand ils font appel à moi, je leur parle. On discute. On l'a fait en début d'année, en passant. Dès le début de la nouvelle année 2004, j'ai rencontré les principaux chefs syndicaux puis on leur a parlé de comment on voyait la prochaine année. Ça a été une très bonne rencontre. Avec mon bureau, avec le gouvernement, avec les ministres, il y a plusieurs contacts et ça va continuer à être comme ça, peu importe les circonstances, parce que, bien au-delà du contexte, là, ponctuel de négos où on ne négocie pas ou de lois, nous, on a une responsabilité. C'est de travailler avec ces gens-là puis on y croit profondément, puis on va toujours être à la hauteur de notre responsabilité.

[M. Corbeil (Michel): Pour terminer sur les élections fédérales, vous avez parlé de finances publiques. Une des difficultés, c'est évidemment le déséquilibre fiscal. S'il y a un gouvernement minoritaire ça aiderait la cause des provinces?]

[M. Charest:] On a beaucoup débattu du déséquilibre fiscal dans la campagne fédérale. C'était l'objectif qu'on s'était fixé, non seulement nous, Québécois, mais de faire en sorte que ce soit un enjeu qui soit partagé ailleurs au Canada, parce que si on veut que le Québec puisse obtenir les résultats que nous recherchons, il faut que, ailleurs aussi, ça devienne un enjeu, et, en ce sens-là, on a fait déjà un pas très important.

Maintenant, le lendemain de l'élection, peu important les circonstances, les gens auront eu l'occasion de se prononcer. Que ce soit majoritaire ou autrement, l'enjeu va être là, et les questions que nous aurons posées ensemble, tous les premiers ministres de tous les gouvernements du Canada sauf le fédéral évidemment, ne disparaîtront pas le lendemain de l'élection. L'enjeu est vraiment campé. Ça devient incontournable pour quiconque formera le prochain gouvernement fédéral.

[Mme Thibeault (Josée): Vous partez en voyage cet été?]

[M. Charest:] Bien, on négocie dans la famille un voyage, mais c'est des longues discussions, parce que, voyez-vous, la démocratie, c'est en famille aussi.

[M. Delisle (Norman): Il paraît que vous allez en Russie.]

[M. Charest:] Il était question d'un voyage en Russie, mais ça faisait partie des projets, parce qu'on a débattu des endroits où on veut aller, puis la famille s'intéresse beaucoup à la culture puis la politique, mais...

[M. Corbeil (Michel): Êtes-vous minoritaire?]

[M. Charest:] Oui, je suis actuellement... Non, je ne suis pas minoritaire, mais il y a plusieurs propositions sur la table. Merci beaucoup. Bonnes vacances!